

# L'immigration : raisons et déraisons

Par Catherine Wihtol de Wenden <sup>1</sup>

---

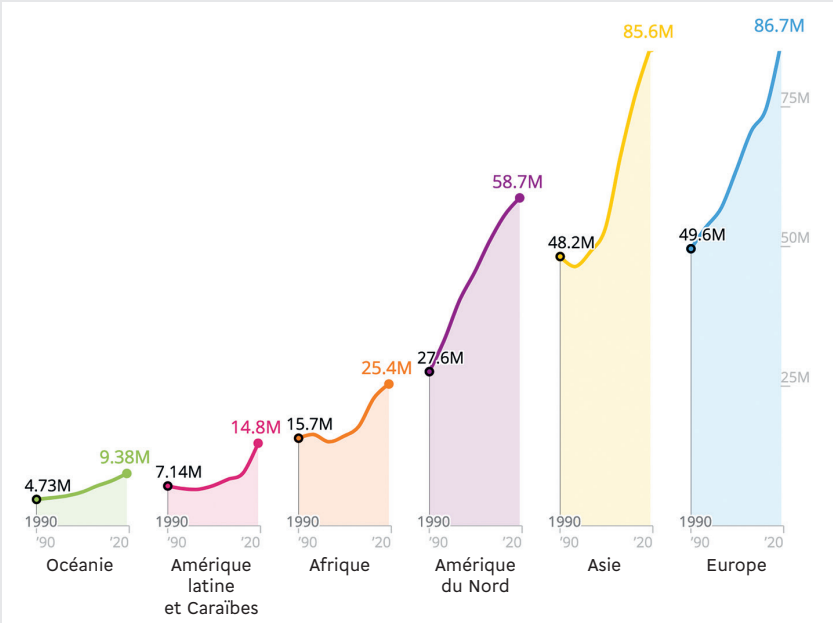
Quelques mois après la promulgation en France de la loi du 26 janvier 2024 visant à « contrôler l'immigration, améliorer l'intégration », dont la discussion au Parlement, puis la censure par le Conseil constitutionnel d'une partie des mesures votées, a vivement animé les débats, la question de l'immigration demeure au centre des discussions. À l'approche des élections européennes de juin 2024, ce thème de prédilection des extrêmes droites, en France comme dans bien d'autres pays européens, est régulièrement mis en avant et souvent instrumentalisé au mépris des réalités sociales et statistiques. Or, comme le rappelle ici Catherine Wihtol de Wenden, spécialiste du sujet, les flux migratoires sont un phénomène inhérent aux sociétés mondialisées qui ne pourra être gommé d'une manière ou d'une autre. Elle montre, dans cet article, comment ont évolué les migrations au fil du temps et combien elles sont nettement plus régionalisées qu'intercontinentales. Elle précise également les facteurs structurels qui motivent les migrations en pointant un certain nombre d'idées reçues en la matière, ainsi que les tendances amenées à perdurer (démographie, crises...). Enfin, elle examine le cas spécifique des flux entre l'Europe et les régions méditerranéennes : les facteurs moteurs, les limites des réglementations et accords en vigueur... ; et alerte sur une vision trop clivée et sécuritaire des migrations, ne tenant pas compte des besoins socio-économiques des pays d'accueil et sous-estimant les leviers des politiques d'intégration. **S.D.**

**C**ontrairement aux prêts-à-penser qui se sont largement diffusés en Europe et ailleurs, comme aux États-Unis, on ne pourra pas arrêter l'immigration, car elle est devenue l'une des grandes données de notre temps, comme l'environnement, l'énergie ou l'urbanisation de la planète. L'immigration fait partie de l'histoire du monde et elle s'est accélérée depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle. On peut la considérer comme la seconde grande vague d'immigration de

---

1. Directrice de recherche émérite au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) / CERI (Centre de recherches internationales de Sciences Po).

Graphique 1. Évolution 1990-2020 du nombre de migrants internationaux par continent (en millions\*)



\*Sur un total de 153 millions en 1990 et 280,6 millions en 2020.

Source : Nations unies et OIM (Organisation internationale pour les migrations), *World Migration Report 2022*, OIM, 2022. URL : <https://publications.iom.int/system/files/pdf/WMR-2022-FR.pdf>. Consulté le 18 mars 2024.

masse, après celle de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, où le passage de la marine à voile à la marine à vapeur a permis à des millions d'individus de sortir de chez eux. À l'époque, ils quittaient des pays souvent puissants, d'où il était difficile de sortir sauf pour les indésirables (minorités, activistes politiques) car la population était considérée comme une richesse démographique, agricole, militaire et fiscale. Les pays d'accueil étaient des pays d'immigration d'installation et de peuplement souvent faibles (colonies notamment). Il était donc difficile de sortir de chez soi et facile d'entrer ailleurs.

Depuis les années 1990, avec la chute du « rideau de fer », cette logique s'est inversée : il est devenu possible de sortir de chez soi, grâce à la généralisation de l'accès à un passeport presque partout dans le monde, à l'exception de la Corée du Nord, mais difficile d'entrer ailleurs car les frontières se sont fermées au plus grand nombre, en même temps que la mobilité devenait une forme de la modernité. Dans le même temps, les pays développés n'ont pas cessé, dans un monde interdépendant, d'avoir besoin de l'immigration, pour des raisons démographiques et économiques, tout en devant honorer

les conventions onusiennes qu'ils avaient signées (convention de Genève de 1951 sur l'asile, Convention de 1989 sur les droits de l'enfant).

## Une globalisation et une régionalisation des migrations

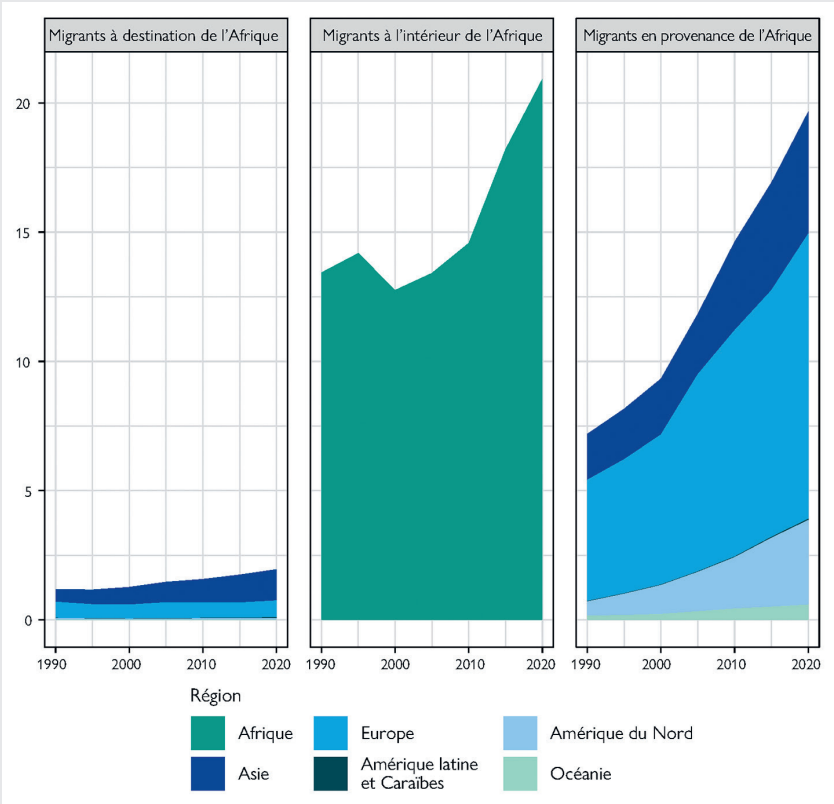
Une globalisation des migrations s'est fait jour à travers le monde. On compte aujourd'hui 287 millions de migrants internationaux contre 120 millions à la fin du XX<sup>e</sup> siècle selon l'Organisation des Nations unies (ONU) et leur nombre dessine une croissance continue à travers le monde, notamment au sud de la planète, soit 60 millions aux États-Unis (Canada non compris), 87 millions en Europe (en incluant la Russie, l'Ukraine, la Moldavie et la Biélorussie dans les statistiques onusiennes), 86 millions en Asie, 26,5 millions en Afrique, 15 millions en Amérique latine et 10 millions en Océanie. Les migrations Sud-Sud et Nord-Sud sont en train de dépasser en nombre les migrations Sud-Nord et Nord-Nord, dans un contexte où les pays du Sud n'ont souvent pas de politiques migratoires. Ils n'ont pas signé les conventions internationales relatives aux migrants (droit d'asile et droits de l'enfant). En revanche, ils ont été nombreux à signer la Convention de 1990 sur les droits de tous les travailleurs migrants et de leurs familles, qu'aucun pays du Nord n'a signée à cause des droits *minima* consentis aux sans-papiers. Les grands pays d'immigration de la planète, pays européens, États-Unis, Canada, Australie, Japon ont ainsi le monopole de la définition des politiques migratoires dans le monde, devenues sans cesse plus restrictives, dissuasives et répressives, bien qu'ils aient besoin de population et de main-d'œuvre, qualifiée et non qualifiée — les pays du Golfe (troisième destination au monde après les États-Unis et l'Europe) n'ayant qu'une immigration de travail, dépourvue de droits pour les moins qualifiés.

De son côté, la migration d'asile n'a cessé de croître pour dépasser 110 millions de réfugiés en 2023 selon le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés, mais ces chiffres incluent les demandeurs d'asile, les protections humanitaires et temporaires, les ressortissants palestiniens (dont s'occupe l'UNRWA <sup>2</sup>), avec seulement 26,5 % de réfugiés statutaires de la convention de Genève et 142 500 demandeurs d'asile en France, un chiffre jamais atteint auparavant, mais très inférieur à celui de l'Allemagne (300 000).

---

2. United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees / Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

Graphique 2. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Afrique, 1990-2020 (en millions)



N.B. : les migrants « à destination de l'Afrique » s'entendent des migrants qui résident dans la région (Afrique) mais sont nés dans l'une des autres régions (Europe ou Asie, par exemple). Les migrants « à l'intérieur de l'Afrique » s'entendent des migrants nés dans la région (Afrique) qui résident hors de leur pays de naissance, mais dans la région. Les migrants « en provenance de l'Afrique » s'entendent des personnes nées en Afrique qui résident hors de la région (par exemple en Europe ou en Amérique du Nord).

Source : OIM, World Migration Report 2022, op. cit.

Cette mondialisation des migrations s'est accompagnée d'une régionalisation des migrations : dans toutes les régions du monde, il y a plus de migrants venant de la même région de départ que celle d'arrivée, que de migrants venus d'ailleurs, car la migration transcontinentale est souvent dangereuse, coûteuse et traumatisante pour ceux qui ne bénéficient pas de réseaux transnationaux, de compatriotes ou de familles déjà installées. Ainsi, aux États-Unis, plus de la moitié des migrants viennent du Canada, du Mexique et d'Amérique centrale ; en Amérique du Sud, la plupart des migrants viennent de pays andins ; en Afrique, l'essentiel des migrants sont originaires d'autres pays africains, dans un conti-

nent qui a une longue tradition migratoire vers le nord et le sud du continent ; en Russie (quatrième destination migratoire au monde), les migrants proviennent essentiellement des anciennes républiques d'Asie centrale et du sud du Caucase ; en Asie, la plupart des migrants viennent d'autres pays asiatiques (Pakistan, Bangladesh, Philippines, Viêt-nam, Chine), l'Australie s'« asiatise » de plus en plus, ayant abandonné le rêve de l'Australie blanche depuis la fin des années 1960, et l'Europe est composée pour un tiers de migrants européens, le reste provenant surtout du pourtour sud-méditerranéen. Les migrations internationales sont beaucoup plus faibles que les migrations internes (environ 800 millions, mais certains pays ne les comptabilisent pas) et représentent 3,5 % de la population mondiale.

On est donc loin des nombreuses idées reçues qui circulent sur l'immigration : le « grand remplacement », l'Afrique va nous envahir. Le thème du grand remplacement est ancré dans une thématique d'extrême droite ancienne, datant des années 1930 et apparentée aux théories déclinistes relatives à l'Europe. Sans rapport avec cette idéologie, le responsable de la démographie aux Nations unies en 2000, Joseph Grinblat a établi des scénarios destinés à mesurer le nombre d'immigrés dont l'Europe, le Japon ou la Russie avaient besoin pour répondre au déclin démographique, aux besoins de main-d'œuvre, à l'équilibre des actifs par rapport aux inactifs et pour équilibrer la pyramide des âges, et ce que seraient ces régions sans migration. La diffusion de cette étude, titrée « le grand remplacement <sup>3</sup> », a été détournée de son objet par un idéologue d'extrême droite, Renaud Camus, pour désigner sa dimension culturelle, reprenant en cela les analyses de Samuel Huntington sur le « choc des civilisations <sup>4</sup> ». Le journaliste Éric Zemmour en a fait le cœur de son programme aux élections présidentielles de 2022, en France, ne recueillant que 7 % des suffrages, et Hervé Le Bras, démographe, a déconstruit, chiffres à l'appui, cette idée reçue <sup>5</sup>.

Quant au thème de l'invasion de l'Europe par l'Afrique, il est issu d'un ouvrage de Stephen Smith, *La Ruée vers l'Europe. La jeune*

---

3. *Replacement Migration: Is it A Solution to Declining and Ageing Populations?*, New York : Nations unies, Population Division, 2000. URL : [https://www.un.org/development/desa/pd/sites/www.un.org.development.desa.pd/files/unpd-egm\\_200010\\_un\\_2001\\_replacementmigration.pdf](https://www.un.org/development/desa/pd/sites/www.un.org.development.desa.pd/files/unpd-egm_200010_un_2001_replacementmigration.pdf). Consulté le 11 mars 2024.

4. HUNTINGTON Samuel, « The Clash of Civilizations? », *Foreign Affairs*, été 1993. Puis publié en livre : *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New York : Simon & Schuster, 1996 (traduction française, *Le Choc des civilisations*, Paris : Odile Jacob, 1997).

5. LE BRAS Hervé, *Il n'y a pas de grand remplacement*, Paris : Grasset, 2022.

*Afrique en route pour le Vieux Continent* <sup>6</sup>. Il décrit l'écart démographique et la natalité en Afrique qui contrastent avec le vieillissement de l'Europe, sa modernité et son dynamisme, sur fond de chômage des jeunes, mais sans prendre en compte les migrations interafricaines ni les autres destinations extraeuropéennes comme la Chine, les États-Unis ou le Canada. François Héran, professeur au Collège de France, a contrecarré cette peur de l'invasion <sup>7</sup> selon laquelle le péril noir viendrait aujourd'hui s'ajouter au péril vert (l'islam, cf. Samuel Huntington), au péril rouge (de la bipolarisation du monde en deux blocs) et au péril jaune du début du XX<sup>e</sup> siècle à l'encontre des Asiatiques aux États-Unis.

## **Les facteurs structurels de l'immigration**

Les migrations internationales sont le fruit de l'interdépendance du monde, contrecarrées par des tentations identitaires et xénophobes. Mais, quelles que soient les politiques dressées contre elles, on n'arrêtera pas les migrations car elles correspondent à des facteurs structurels qui définissent le monde d'aujourd'hui <sup>8</sup>.

### **Les inégalités socio-économiques**

Le premier de ces facteurs est constitué par les inégalités du développement humain (mesurées par l'IDH, l'indice de développement humain, défini par le prix Nobel d'économie indien Amartya Sen à partir de l'espérance de vie à la naissance, du niveau de scolarisation et du niveau de vie, rapportés au produit intérieur brut du pays). Si l'on cartographie ces critères, on voit se dégager le centre du continent africain, qui affiche les indices d'inégalités les plus élevés au monde. S'y ajoutent les grandes lignes de fracture de la planète, qui ne sont pas seulement économiques et sociales, mais sont aussi politiques et culturelles : beaucoup de migrants aspirent à la paix, à la démocratie, à la liberté individuelle, et parmi eux les femmes, qui constituent 48 % des migrants de la planète.

### **La démographie**

Deuxième facteur : la démographie, bien qu'il n'y ait pas de lien mécanique entre le nombre d'enfants par femmes et la propension à la migration. L'idée selon laquelle la croissance de la population

---

6. SMITH Stephen, *La Ruée vers l'Europe. La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent*, Paris : Grasset, 2018 (analysé in *Futuribles*, n° 425, juillet-août 2018, p. 136-138 [NDLR]).

7. HÉRAN François, *Immigration : le grand déni*, Paris : Seuil, 2023.

8. WIHTOL DE WENDEN Catherine, *Atlas des migrations. De nouvelles solidarités à construire*, 6<sup>e</sup> éd., Paris : Autrement, 2021.

conduit nécessairement aux migrations est une autre idée reçue<sup>9</sup>. Le Sud du monde est jeune et majoritairement pauvre, alors que le Nord est plutôt vieillissant et riche. Mais les plus pauvres ne migrent pas, car la migration est un parcours semé de dangers et demande de financer les passeurs quand on n'a pas de visa. Rappelons que les deux tiers de la population mondiale ne peuvent pas circuler librement car leur passeport permet seulement d'aller dans des pays voisins, aussi chaotiques et pauvres que le leur. Ces pays représentent un risque migratoire qui empêche leurs ressortissants d'entrer dans les pays riches. L'explosion démographique alimente le thème du choc des civilisations de Samuel Huntington. La transition démographique rend compte d'un processus de modernisation qui se manifeste au Sud, le monde évoluant vers une convergence démographique.

Ainsi, selon Youssef Courbage, démographe à l'Institut national d'études démographiques (INED), un nouveau paysage démographique s'est installé dans le monde arabo-musulman<sup>10</sup>, avec 1,7 enfant par femme en Iran, 1,2 enfant dans l'ex-Yougoslavie pour les musulmans, 1,5 enfant par femme au Liban, 5 enfants par femme au Yémen, pays qu'il qualifie d'arriéré, 3,5 enfants par femme en Égypte, 3,1 en Algérie, 2,4 en Tunisie et au Maroc, malgré une contre-transition démographique observée dans certains pays. La diminution du nombre d'enfants est due à l'augmentation de l'âge au mariage, aux progrès de la scolarisation des femmes, à l'augmentation du nombre de divorces, à la chute massive des mariages consanguins précoces, à l'entrée des femmes sur le marché du travail et aux effets de l'émigration dans des pays occidentaux. Au Niger, le nombre d'enfants par femme est encore de 7,6.

Mais les démographes notent que tous les pays du monde finissent par amorcer une chute de la natalité<sup>11</sup> : soit 8,5 milliards en 2030 selon la révision 2023 des projections de la Division de la population des Nations unies, 9,7 milliards en 2050 et un seuil se situant à 10,4 milliards en 2100, au-delà duquel la population commencera à décliner. À l'échelle mondiale, en 2050, le taux de fécondité serait de 2,3 enfants par femme, avec 1,6 milliard d'habitants en Inde, 1,3 milliard en Chine, 375 millions aux États-Unis, 374 millions au Nigeria, 365 millions au Pakistan, 316 millions en Indonésie. Le pic démographique déclinerait à partir de 2050. Cependant, les pays

---

9. TERTRAIS Bruno, *Le Choc démographique*, Paris : Odile Jacob, 2020.

10. Voir COURBAGE Youssef et TODD Emmanuel, *Le Rendez-vous des civilisations*, Paris : Seuil, 2007.

11. PISON Gilles, *Atlas de la population mondiale*, Paris : Autrement, 2023.

produisant le plus de migrants ne sont pas ceux au nombre d'enfants le plus élevé, mais ceux dont la population a des liens avec les pays d'accueil : linguistiques, historiques (colonisation), familiaux (proches déjà installés) avec des perspectives d'emploi dans des communautés (comme au Royaume-Uni). Hervé Le Bras fait remarquer que le pays d'Afrique où le taux d'émigration est le plus élevé en proportion de la population est la Tunisie, où le contrôle des naissances a été précoce et dont la population est peu nombreuse. Et François Héran ajoute que dans les pays milliardaires en population, comme la Chine et l'Inde, le taux d'émigration par rapport à la taille de la population est particulièrement bas (37 millions d'Indiens à l'étranger pour 1,4 milliard d'habitants en Inde et sensiblement les mêmes chiffres en Chine). Au sein de ces deux géants démographiques, la migration interne est très importante, soit 240 millions de migrants internes en Chine avec des évaluations pour 2030 à Shanghai de 30,7 millions, à Pékin de 27,7 millions, à Chongqing de 17,3 millions, à Guangzhou de 17,5 millions, à Tianjin de 14,6 millions, à Shenzhen de 12,6 millions (selon le démographe Massimo Livi-Bacci, de l'université de Florence). Une grande partie de ces migrants internes en Chine sont des sans-papiers dans leur propre pays car, titulaires d'un passeport (*hukou*) rural et non urbain, ils viennent travailler en ville en perdant tous leurs droits sociaux et familiaux, mais tentent l'expérience pour l'avenir de leurs enfants.

## **Les diasporas**

Parmi les autres facteurs structurels de la mobilité, figurent les réseaux diasporiques transnationaux établis par les migrants déjà installés à l'étranger : les Turcs sont les plus nombreux en Europe avec une *diaspora* de 4,5 millions d'immigrés, suivis par les Marocains avec 4 millions. Ces deux pays sont riches de leur *diaspora*, source de transferts de fonds, mais aussi de liens communautaires et économiques transnationaux encouragés par une politique qui encadre le dispositif associatif culturel et culturel, et les réseaux d'élites, qui s'est ouverte à la double nationalité et qui favorise la bancarisation des transferts de fonds. Sans réseaux transnationaux, pas de migration : les régions les plus enclavées du monde comptent peu de migrants, même si elles sont très pauvres, car ce ne sont jamais les plus pauvres qui migrent. D'autres réseaux favorisent aussi la migration : les filières de passeurs qui proposent une offre migratoire à ceux qui n'ont pas de visa, un commerce florissant en Libye, au Mexique et dans tous les pays de transit. Ces

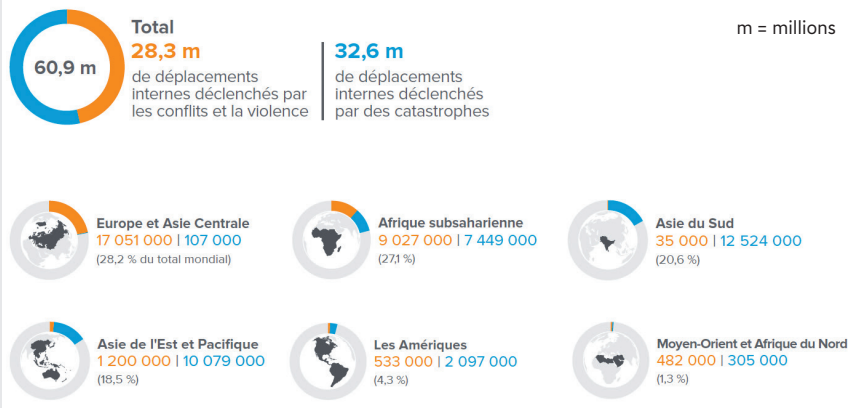
réseaux sont favorisés par l'urbanisation galopante de la planète, où les migrations internes rencontrent les migrants internationaux et les passeurs. D'autres réseaux, comme les nouvelles technologies de l'information et de la communication donnent à voir les pays d'arrivée comme un eldorado et introduisent les candidats au départ dans une odyssée périlleuse mue par l'imaginaire migratoire, pourtant semée de dangers.

### **Les crises et les conflits**

Un autre facteur structurel devenu décisif est celui des crises et des conflits, produisant des déplacés et des réfugiés : Afghanistan (6,5 millions), Irak (4 millions), Syrie (8 millions), Ukraine (sur 13 millions de déplacés, 6,8 millions), Venezuela (6 millions), Soudan (7 millions) suite à des crises politiques de grande ampleur (révolutions arabes, crise syrienne, guerre russo-ukrainienne). Ces crises ont conduit les demandeurs d'asile à se réfugier prioritairement dans les pays voisins : Iran et Pakistan pour les Afghans (d'où l'attrait du Royaume-Uni pour ceux de Calais qui ont souvent travaillé au Pakistan), Colombie pour les Vénézuéliens, Tunisie pour les Libyens, Turquie, Liban et Jordanie pour les Syriens, Pologne pour les Ukrainiens, Égypte et Tchad pour les Soudanais. Qualifiées parfois de crises de l'accueil et de la solidarité en Europe, ces crises n'y ont conduit que 1,2 million de réfugiés en 2015, et l'Allemagne en a accueilli un million : on est donc loin de l'invasion redoutée par plusieurs pays européens et de la crainte d'une menace pour l'identité ethnique et culturelle de la population, comme cela avait été annoncé en Pologne et en République tchèque.

Mais la crise de l'hospitalité a créé une fracture en Europe, entre l'Est qui refusait d'accorder l'asile aux Syriens et l'Ouest, qui a accepté les quotas de Bruxelles — Allemagne en tête, qui s'est déclarée prête à accueillir 800 000 Syriens et en a accepté un million. L'accueil des réfugiés a été plus difficile au sud de l'Europe, du fait de la tendance des pays européens d'Europe centrale et du Nord à se défausser sur l'Europe du Sud pour lui assigner le tri des nouveaux venus : des *hot spots* (centres de tri) ont été installés en Italie et en Grèce, dans des régions pauvres où les réfugiés sont assignés à résidence du fait des accords de Dublin (« *one stop one shop* » pour la demande d'asile) mais ne souhaitent pas rester, le « tri » entre demandeurs d'asile et candidats au travail étant d'autant plus difficile à opérer que les non-Européens n'ont pas accès au marché du travail salarié et que la tentative d'entrer dans le profil de réfugié est la seule planche de salut.

Graphique 3. Déplacements internes déclenchés par les conflits et les catastrophes en 2022



Source : Déplacement interne et sécurité alimentaire. Rapport mondial sur le déplacement interne 2023, IDMC (Internal Displacement Monitoring Centre), 2023. URL : [https://api.internal-displacement.org/sites/default/files/2023-08/IDMC\\_GRID\\_2023\\_Rapport\\_mondial\\_sur\\_le\\_deplacement\\_interne\\_2023\\_LR.pdf](https://api.internal-displacement.org/sites/default/files/2023-08/IDMC_GRID_2023_Rapport_mondial_sur_le_deplacement_interne_2023_LR.pdf). Consulté le 20 mars 2024.

Enfin, la crise environnementale fait partie des tendances structurelles majeures concernant la migration dite climatique. Réfugiés climatiques ou déplacés environnementaux ? Les deux termes sont utilisés dans la presse, mais on emploie plutôt le second car ces déplacés forcés n'ont pas de statut et le Haut-Commissariat aux réfugiés ne leur accorde pas la qualité de réfugiés, du fait qu'ils ne sont pas persécutés, la notion de persécution ou de crainte fondée de persécution étant au cœur de la convention de Genève de 1951 sur l'asile, les autres tentatives de statut (Initiative Nansen de 2011) ayant pour l'instant échoué.

Ces migrations sont souvent présentées comme un phénomène futur, dit François Gemenne, spécialiste de ce sujet <sup>12</sup>, alors qu'elles existent déjà mais sont liées à un ensemble de situations conduisant à fuir dans le cadre de l'asile (conflits liés à l'accès à la terre dans des zones en voie de désertification pour des éleveurs et des agriculteurs) ou dans son propre pays à la recherche de conditions de vie proches de celles que l'on a quittées (dans le cas de la montée des eaux, comme au Bangladesh, pays le plus concerné par les déplacés climatiques, ou des îles du Pacifique, appelées à disparaître sous les eaux comme les îles Tuvalu ou les Maldives dans l'océan Indien). Il ne s'agit pas d'une nouvelle catégorie migratoire, mais de

12. Voir par exemple sa conférence à l'ICM (Institut convergence migrations), lors de la Cinquième Journée scientifique de l'ICM, sur le thème « Migrations et changement climatique », le 22 septembre 2023.

migrants dépendant de l'agriculture de subsistance dans le cas des régions de sécheresse (70 % des ménages au Sahel sont dans ce cas).

Combien sont-ils ? Les chiffres annoncés parlent de 250 à 300 millions, mais ils sont souvent évalués à 80 millions dont les deux tiers sont des migrants internes dans leur propre pays. Présentés comme des réfugiés illégitimes par rapport aux réfugiés de la convention de Genève, ils sont aussi vus comme un risque, renforçant un imaginaire d'invasion subreptice du futur. Si les émissions de gaz à effet de serre sont pour l'instant majoritairement issues des pays du Nord de la planète, elles vont aussi jouer un rôle dans les trajectoires de développement des pays du Sud, et dans une dépendance mutuelle vis-à-vis du climat, avec un principe d'égalité responsabilité. Les pays les plus menacés par leur arrivée sont les pays du Sud, voisins des zones touchées par le changement climatique et l'activité terrestre : cyclones, tornades, éruptions volcaniques, montée des eaux, fonte des glaciers, inondations, sécheresse et désertification. L'Europe et les autres grands pays d'immigration du monde ne sont pas menacés à court et moyen termes, malgré un discours pseudo-scientifique. Les négociations internationales sur le climat — Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et 28<sup>e</sup> Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP28) — s'orientent vers la construction progressive d'une communauté cosmopolitique pour régler cette question globale.

Tous ces facteurs sont des tendances structurelles du monde et aucune politique migratoire ne peut prétendre y mettre fin en fermant ses frontières à l'échelon national ou régional. Le pacte de Marrakech de 2018, fruit du multilatéralisme, est une première tentative d'aborder l'ensemble des migrations à un niveau mondial en incluant tous les acteurs, de façon multilatérale. États du Nord et du Sud, organisations intergouvernementales (OIG) ou non gouvernementales (ONG), experts, associations, Églises, patronats, syndicats : tous ceux qui ont un intérêt pour la question migratoire y furent conviés, pour déboucher sur un texte en deux volets, l'un sur les migrants et l'autre sur les réfugiés, avec 25 mesures comme fil rouge pour l'un, et 5 pour l'autre, sous le contrôle de l'Assemblée générale des Nations unies pour le premier, et du Haut-Commissariat aux réfugiés pour l'autre.

L'idée d'une approche globale par une gouvernance mondiale des migrations est née de l'initiative de Kofi Annan, alors secrétaire général des Nations unies, en 2006, qui avait créé le Global Migration

Group, suite à un petit groupe de travail réuni à Genève en 2003 entre OIG et ONG, le Geneva Migration Group. Des Forums mondiaux sur les migrations et le développement se sont réunis annuellement depuis 2007, dans différentes régions du monde, pour y souligner les situations critiques (travail indigne, femmes et migrations, sans-papiers, inégalités entre Européens et non-Européens...) et procéder à des analyses chiffrées. Ces forums (GFMD en anglais) ont servi de base de travail pour alimenter les données du pacte de Marrakech, décidé par l'Assemblée générale des Nations unies au lendemain de la crise syrienne, conclu en 2018. Son sous-titre est « Pour une immigration, sûre, ordonnée et régulière » ; il a été signé par 169 pays, mais les politiques régionales et nationales sont encore loin d'y parvenir, compte tenu de leur dépendance aux partis d'extrême droite et aux sondages d'opinion.

## **L'Europe et la Méditerranée, un face-à-face qui cristallise les peurs**

La Méditerranée s'est construite sur les migrations, de l'Antiquité jusqu'à nos jours <sup>13</sup>. Elle reste l'un des lieux essentiels des flux et des politiques migratoires, avec la frontière américano-mexicaine, car elle dessine l'une des lignes de fracture parmi les plus importantes du globe, tout en restant un important lieu de passages et d'échanges. On y distingue une pluralité de configurations migratoires :

- les couples migratoires, caractérisés par une seule nationalité d'émigration vers un seul pays d'accueil, comme les Algériens en France, qui représentent 90 % de ceux qui sont en Europe ; les Turcs en Allemagne, qui y sont 70 % de ceux présents en Europe ; ou les Portugais en France, les Albanais en Grèce ;
- les quasi-*diasporas*, qui gardent des liens forts avec leur pays d'origine tout en constituant des réseaux migratoires transnationaux dans les différents pays européens où elles sont installées ; c'est le cas des Turcs, Marocains, Roumains ;
- des « saupoudrages », reflets des multiples vagues migratoires qui se sont succédé depuis les années 1980 dans les pays d'immigration récente ; par exemple, en Italie, Grèce, Espagne, Portugal.

Certaines nationalités ne sont présentes que dans un seul pays tout en n'y constituant pas une population majoritaire, comme

---

13. WIHTOL DE WENDEN Catherine, « Migrations méditerranéennes », in dossier « La Méditerranée », *Pouvoirs*, n° 183, novembre 2022, p. 87-98

les Égyptiens en Italie, ou les populations de culture orthodoxe en Grèce depuis la chute du rideau de fer. Ces pays attirent aussi des touristes (non comptabilisés parmi les migrants



File de migrants en attente d'embarquement à bord d'un navire militaire, à Lampedusa, pendant la crise des migrants en Italie, 15 septembre 2023  
© Alessio Tricani / Shutterstock

internationaux), mais qui suscitent de nouvelles migrations comme les *seniors* au soleil, des retraités à la recherche d'une vie moins chère au climat favorable, ou l'exode des jeunes qualifiés du sud de l'Europe vers le nord suite à la crise économique de 2008<sup>14</sup>. La migration étudiante est aussi une importante composante des migrations, comme d'ailleurs dans toute l'Europe, où elle figure parmi les flux majoritaires dans plusieurs pays.

Pendant longtemps, les pays d'Europe du Sud ont été des pays d'émigration, devenus ensuite, au tournant des années 1980, des pays d'immigration, et ont régularisé des milliers de sans-papiers tout en commençant à élaborer des politiques d'immigration. Ils sont dépendants de la migration du fait de leur déclin démographique et du vieillissement de leur population, qui les oblige à maintenir à domicile les anciens grâce aux métiers du *care* (soins à la personne). Ce sont aussi des pays touristiques qui ont besoin de main-d'œuvre dans les services (hôtellerie, restauration) et dans les métiers de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Ces pays ont en commun de constituer la première frontière sud de l'Europe, ce qui les oblige, par leur position sur la Méditerranée, à être les premiers garde-frontières de l'Europe. Certains lieux sont devenus emblématiques de la frontière sud de l'Europe : Lampedusa, Lesbos, les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, les îles Canaries. Beaucoup d'îles de la Méditerranée sont face à la contradiction de demeurer des lieux de tourisme dont elles vivent, tout en étant le point d'arrivée des sans-papiers, comme à Chypre, à Malte et dans nombre d'îles du Dodécanèse, en Grèce. Cette situation semble confortable pour les autres pays européens qui y voient l'avantage de disposer d'une première ceinture de sécurité avant les pays de la rive sud de la Méditerranée contraints de maintenir sur leur ter-

14. PUGLIESE Enrico, *Quelli che se ne vanno. La nuova emigrazione italiana*, Bologne : Il Mulino, 2018.

ritoire les candidats à la traversée (*containment*) et à reprendre les sans-papiers (accords de réadmission).

Des politiques euro-méditerranéennes ont été mises en place, d'abord avec les accords de Barcelone, entre 1995 et 2005, entre les pays de la rive nord et ceux de la rive sud de la Méditerranée, mais ce sont les dispositions relatives au dialogue des cultures qui ont eu le plus de succès. L'Union pour la Méditerranée, qui a succédé, en 2007, au processus engagé en 1995 et qui a son siège à Barcelone, ne semble pas avoir réussi à s'imposer. De multiples mesures d'externalisation des frontières de l'Europe sont venues ponctuer les étapes du contrôle des frontières. Les accords de Schengen, en 1985, ont fermé les frontières externes de l'Europe par opposition aux frontières intérieures, ouvertes aux Européens. Il sont à l'origine d'une série de mesures de contrôle : le système Frontex, et l'agence qui lui a succédé, né en 2004 et assorti d'abord de missions maritimes, puis de drones et d'hélicoptères pour intercepter les passages au prix de la non-assistance aux personnes en danger — un procès fait à l'agence.

De nombreux accords, bi- et multilatéraux d'externalisation des frontières ont été conclus, notamment avec la Libye et la Turquie qui, en 2016 a signé un accord avec les États européens l'engageant à garder sur son territoire quelque quatre millions de Syriens après la crise de 2015, en échange d'un soutien financier de six milliards d'euros et d'autres requêtes non prises en compte (allègement des visas, réexamen de la candidature turque à l'Union européenne). D'autres instruments de contrôle se sont multipliés, comme le SIVE (Système intégré de vigilance externe, au large des côtes espagnoles en 2002), le SIS (Système d'information Schengen) qui contrôle informatiquement les entrées irrégulières et Eurodac qui procède à l'enregistrement des empreintes digitales des demandeurs d'asile. À Malte, un bureau européen a été créé pour tenter d'harmoniser le droit d'asile entre les pays européens, l'EASO (European Asylum Support Office), devenu l'Agence de l'Union européenne pour l'asile et dont les fonctions ont été renforcées depuis l'adoption, en décembre 2023, du Pacte européen sur l'immigration et l'asile — l'harmonisation du droit d'asile étant l'une des priorités affichées.

Mais l'espace euro-méditerranéen est l'objet de multiples contentieux, qui suscitent soit l'indifférence, soit l'indignation devant autant d'inhumanité. Un rapport de 2017 sur l'« enfer libyen » dénonce les mises en esclavage, enfermements, viols, prostitution et maltraitements sur le territoire, liés au trafic des passeurs

entre l'Afrique subsaharienne et la côte méditerranéenne<sup>15</sup>. L'Union européenne a signé des accords pour former des gardes-côtes libyens, mais les passeurs sont parfois en uniforme et les bateaux sont ciblés en mer, et ramenés en Libye qui



L'Ocean Viking, le navire de SOS Méditerranée, à Pozzallo en Sicile, lors d'une opération de sauvetage de migrants en 2021 © Alessio Tricani / Shutterstock

s'est vu confier par l'Europe la coordination des sauvetages. L'association SOS Méditerranée — créée en 2015 suite à l'opération de sauvetage *Mare Nostrum* de 2013, à l'initiative du président du Conseil italien Enrico Letta —, qui a procédé à des sauvetages en mer avec l'*Aquarius* depuis 2014, puis l'*Ocean Viking* depuis 2019, a dénombré 28 000 morts depuis 2014 ; plus de 39 000 personnes ont été secourues depuis février 2016. Mais on compte 3 000 morts en 2022 et 3 040 en 2023. L'Italie oblige à accoster dans des ports assignés, parfois éloignés du lieu d'arrivée (décret Piantadosi entravant l'accès humanitaire à la Méditerranée en obligeant à effectuer un sauvetage à la fois).

Comme l'a dit le pape François à Marseille en septembre 2023, « le phénomène migratoire n'est pas tant une urgence momentanée toujours bonne à susciter une propagande alarmiste, mais un fait de notre temps ». Il exprime sa « crainte de [voir] la Méditerranée, berceau de la civilisation, se transformer en tombeau de la dignité » et en un vaste cimetière. Certains naufrages ont provoqué un sursaut de conscience, comme la photo d'Alan Kurdi, un enfant syrien de trois ans retrouvé mort sur la plage de Bodrum en 2015 et dont le bateau utilisé par les parents devait parvenir en Grèce. L'image des débarquements sur l'île de Lampedusa a en outre développé chez les Italiens le sentiment d'avoir été abandonnés par l'Europe, un souvenir exploité par l'extrême droite en 2018 et en 2022. Les sommets euro-méditerranéens se sont multipliés, avec toujours les mêmes recettes qui n'ont pas été suivies de succès : politiques de retour, renforcement des accords d'externalisation des frontières et

15. LEGHTAS Izza, "Hell on Earth": Abuses against Refugees and Migrants Trying to Reach Europe from Libya, Refugees International, juin 2017. URL : <https://reliefweb.int/attachments/39948e54-de2e-37bf-bd72-9261e0b16c14/2017.6.1%2BLibya.pdf>. Consulté le 14 mars 2024.

de reconduction des sans-papiers, développement, accroissement des moyens de Frontex. Le coût du contrôle est très élevé, mais aucun bilan n'a été dressé.

Des associations se sont mobilisées pour aider les nouveaux arrivants après leur passage des frontières, comme dans le cas de la frontière italo-française dans les Alpes maritimes où un agriculteur, Cédric Herrou, a été condamné pour avoir aidé bénévolement des Subsahariens. Après plusieurs condamnations, il a été libéré de ces affaires par le Conseil constitutionnel, au nom du principe de fraternité. À Riace, en Calabre, le maire de la ville, Domenico Lucano, a aussi été condamné pour avoir fourni du travail aux Africains sans papiers arrivés dans une coopérative de sa commune. Il a été démis de son mandat, condamné à 13 ans de prison, puis libéré en appel en 2023 de la plupart de ses condamnations, grâce à une forte pression de l'opinion publique.

Sur la rive sud de la Méditerranée, les pays d'émigration sont devenus à leur tour, comme en Europe du Sud, des pays d'immigration et de transit, par exemple au Maghreb. En vertu des accords signés avec l'Europe, ils tentent de pénaliser les « grilleurs de frontières » (*harraga*) dans des simulacres de procès. Sur la terre ferme, la frontière s'épaissit, du fait de contrôles menés au-delà des zones frontalières, mais les « transmigrants » s'installent, hésitant entre retourner dans leur pays, rester sur place ou partir plus loin. Certains se transforment en passeurs, d'autres se glissent dans les camions en partance pour la côte andalouse ou essaient de franchir les grillages des enclaves de Ceuta et Melilla. Pour les migrants en situation régulière le régime des visas est parfois contourné par l'acquisition de la double nationalité. Le sud de l'Europe, comme le sud de la Méditerranée, fait figure de « sas » vers l'Europe, marquée par la périphérisation de ses frontières.

Mais plusieurs facteurs s'opposent à une approche consensuelle de la question migratoire, comme le poids des sondages d'opinion qui ont fait du migrant la figure de l'ennemi. La migration n'est pas prioritairement une question sécuritaire, mais un phénomène banal de tous les temps. Cependant, l'Europe est dépendante des migrations, du fait de son vieillissement et des manques de main-d'œuvre. L'essentiel réside dans la réussite du vivre ensemble, comme le rappelle l'OCDE dans ses *Perspectives des migrations internationales*<sup>16</sup>. Les politiques d'intégration ont souvent été quelque

---

16. OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), *Perspectives des migrations internationales*, Paris : OCDE, rapport annuel (dernière parution en 2023).

peu négligées, car les pays européens se sont longtemps considérés comme des terres d'immigration de main-d'œuvre plutôt que d'installation, ce qu'ils sont devenus. Pourtant, les enquêtes quantitatives à gros échantillons, et les études qualitatives montrent que l'intégration fonctionne (enquêtes TeO, Trajectoires et origines de l'Institut national d'études démographiques, en France <sup>17</sup>). Dans le passé, les immigrés européens et chrétiens ont été aussi mal accueillis que les flux plus récents.

La loi « pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration » adoptée en France le 19 décembre 2023, et presque concomitamment, le Pacte européen sur l'immigration et l'asile, adopté fin décembre 2023, illustrent la contradiction entre l'approche sécuritaire et la nécessité économique et démographique de l'immigration. Le Pacte est marqué par une dominante sécuritaire (filtrage des ressortissants des pays tiers, asile à la frontière, reconductions et externalisations), bien que le principe d'une solidarité obligatoire entre les États de l'Union ait été instaurée, pour répondre à la fracture de solidarité Est-Ouest de 2015. Mais on observe qu'il n'y a jamais eu autant de passages. La loi française de 2023, la 30<sup>e</sup> depuis 1980, inspirée par le renforcement de la précarisation selon le principe de préférence nationale pour les personnes vulnérables (accès aux droits sociaux), la remise en cause du droit du sol, l'élévation substantielle des frais d'inscription pour les étudiants et l'instauration d'un juge unique pour l'asile a été censurée dans 32 articles sur 86, par le Conseil constitutionnel, notamment dans les textes instaurant une préférence nationale pour l'accès aux droits sociaux, les conditions d'accès au droit du sol pour les personnes nées et ayant vécu sur le territoire, le délit d'irrégularité du séjour, la caution demandée aux étudiants étrangers, le durcissement des conditions du regroupement familial et les quotas d'immigration.

Il est difficile d'anticiper les perspectives de la mondialisation des migrations : certains facteurs, tels que les crises à l'origine d'arrivées de réfugiés sont difficiles à prévoir, les déplacés environnementaux ne constitueront pas, avant longtemps, les immigrés de demain, sauf à proximité des zones vulnérables. Mais la dimension structurelle des migrations est une donnée bien établie. La question démographique a une valeur prédictive, avec un ralentissement de la croissance de la population, toutefois, à l'horizon de la fin de ce siècle ; les pénuries de main-d'œuvre vont s'aggraver à cause du vieillissement de la population et la migration de travail

---

17. Site Internet <https://teo.site.ined.fr/>

va diminuer compte tenu du tassement de la population venue du sud. C'est pourquoi demeurer dans une approche militarisée, dissuasive et répressive montre les limites d'une vision éloignée de la réalité, ce qui explique pourquoi les politiques migratoires échouent à atteindre leur objectif. ■



**CHAQUE  
TRIMESTRE,  
L'INTERNATIONAL  
EN DÉBAT**

---

DISPONIBLE SUR  
**IRIS-FRANCE.ORG**  
EN LIBRAIRIE ET  
SUR CAIRN

 **IRIS** éditions 